

SOLUTION 11:

REVOIR LES LIENS DU CANADA AVEC DES PARADIS FISCAUX NOTOIRES

Le Canada entretient plusieurs liens diplomatiques et fiscaux troublants avec des paradis fiscaux notoires.

Les conventions de non double imposition avec les paradis fiscaux

Ces liens prennent souvent la forme de conventions fiscales de non double imposition. Ces conventions ont pour but de ne pas imposer trop lourdement les activités d'une multinationale qui opère dans plusieurs pays à la fois. Par exemple, une multinationale canadienne qui a des activités dans un autre pays lié par une convention de non double imposition avec le Canada voit ses activités étrangères seulement imposées dans le pays en question. L'objectif de ces conventions est de ne pas imposer deux fois les mêmes activités des entreprises.

Ces conventions sont toutefois beaucoup moins sensées quand elles lient le Canada avec des paradis fiscaux. De fait, elles permettent aux entreprises de profiter de l'absence (ou des faibles taux) d'impôt dans ces pays pour ne pas avoir à payer (ou si peu) d'impôts sur les activités qui y sont déclarées. Tout en se soustrayant à l'impôt canadien.

Les Accords d'échange automatiques de renseignements fiscaux

Les AÉRF facilitent les échanges d'informations fiscales entre le Canada et les autres pays. Cependant plusieurs AÉRF avec des paradis fiscaux permettent aux contribuables de rapatrier au Canada des dividendes déclarés dans ces paradis fiscaux sans avoir à payer d'impôt ! Actuellement, le Canada a signé 26 AÉRF avec des paradis fiscaux.

Combattre les paradis fiscaux en les rendant illégaux

En d'autres mots, par le biais de ces conventions, le Canada a légalisé le recours aux paradis fiscaux ! Il faut en finir avec l'abus de la non double imposition qui équivaut en fait à de la double non imposition qui permet aux fortunes et aux multinationales de manipuler leurs opérations pour faire déclarer leurs revenus à l'étranger pour ne pas payer d'impôt. Il faut faire un grand ménage dans les conventions fiscales canadiennes afin que tous les citoyens paient leur juste part d'impôt.

